

---

RAPPORT ANNUEL 2005  
2006



ORDRE DES  
TECHNOLOGUES PROFESSIONNELS  
DU QUÉBEC

---

Monsieur Michel Bissonnet  
Président de l'Assemblée nationale  
Gouvernement du Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous soumettre le vingt-sixième rapport annuel de l'Ordre des technologues professionnels du Québec pour l'année financière se terminant le 31 mars 2006.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre responsable de l'application des lois professionnelles et ministre de la Justice,

*Yvon Marcoux*  
Québec, juin 2005

Monsieur Yvon Marcoux  
Ministre responsable de l'application des lois professionnelles et  
Ministre de la Justice  
Gouvernement du Québec

Monsieur le Ministre,

J'ai le plaisir de vous soumettre, en votre qualité de Ministre responsable de l'application des lois professionnelles, le rapport annuel de l'Ordre des technologues professionnels du Québec.

Ce rapport annuel couvre l'exercice 2005-2006 (1er avril 2005 au 31 mars 2006).

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le président,

*Alain Bernier, T.P.*  
Montréal, juin 2005

Monsieur Gaëtan Lemoyne  
Président  
Office des professions du Québec

Monsieur le Président,

En votre qualité de président de l'Office des professions du Québec, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel de l'Ordre des technologues professionnels du Québec.

Ce rapport annuel couvre l'exercice 2005-2006 (1er avril 2005 au 31 mars 2006).

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

*Alain Bernier, T.P.*  
Montréal, juin 2005

## Mission

Fondé en 1927 et reconnu par l'Office des professions du Québec le 10 septembre 1980, la mission de l'Ordre des technologues professionnels du Québec (OTPG) est de promouvoir et assurer la compétence des technologues professionnels dans l'intérêt public.

## Orientations

Promouvoir la compétence professionnelle de ses membres, assurer l'efficacité des mécanismes de protection du public et assurer le développement organisationnel de l'Ordre.

## Titre réservé

L'OTPG confère à ses membres le titre réservé de technologue professionnel, (T.P. ou T. Sc. A), après l'obtention d'un diplôme d'études collégiales dans un domaine des sciences appliquées ou du génie. Véritable marque de professionnalisme, ce titre témoigne de l'engagement des technologues à suivre des normes déontologiques strictes et à assumer la responsabilité de l'exécution du travail pour lequel ils et elles ont été formés.

## Compétences

Effectuer des travaux de nature technique relevant de sa compétence, selon des procédés, des méthodes et des normes reconnues. Sa formation de niveau collégial lui permet de produire des plans et des devis, d'analyser des données, de vérifier et de modifier des procédés, de contrôler la qualité, de vérifier, de surveiller et d'entretenir des systèmes, ainsi que de gérer des projets. En tant que responsable de la réalisation, il est le relais obligatoire entre la recherche et le développement des nouvelles technologies et leurs applications dans l'industrie.

## Secteurs technologiques

Les technologues professionnels oeuvrent dans une multiplicité de domaines tels que : génie électrique, construction, génie civil, travaux publics, mécanique du bâtiment, architecture, agroalimentaire, géomatique, foresterie, transformation du bois, pâtes et papier, informatique, chimie, pêche, mécanique, métallurgie, minéralurgie, aéronautique, aménagement du territoire, sciences naturelles, environnement.



## **Table des matières**

Rapport du président.....	4
Rapport d'élections 2005.....	6
Rapport des activités du Bureau.....	6
Rapport des activités du Comité administratif.....	8
Rapport des comités.....	8
Rapport du syndic.....	10
Rapport des vérificateurs.....	12
Résultats.....	13
Évolution des actifs .....	13
Bilan.....	14
Flux de trésorerie.....	15
Notes complémentaires.....	16
Renseignements complémentaires – Produits.....	19
Renseignements complémentaires – Charges.....	19
Prévisions budgétaires 2005-2006.....	21
Tableau des membres.....	22
Composition du Bureau, des comités et du personnel.....	23



# Rapport du président

Les dossiers disciplinaires ont pour une deuxième année consécutive entaché la santé financière de l'Ordre. Le nombre de plaintes traitées par le syndic et les syndics adjoints n'a toutefois pas augmenté comparativement à l'an dernier. Il s'agit plutôt de causes particulières qui ont nécessité des débours importants, certaines étant le prolongement de l'année dernière. Nous estimons que ces causes seront terminées au début du prochain exercice financier. La poursuite de l'Ordre des agronomes contre trois de nos membres (amorcée en 2004) exerçant en agroalimentaire et la poursuite de l'Ordre des arpenteurs-géomètres (amorcée en 2003) contre un de nos membres ont aussi, malheureusement, drainé temps, énergie et débours cette année. De telles actions n'aident en rien le système professionnel québécois. En empruntant la voie des tribunaux cela risque de nuire à certains secteurs d'activité économique ou de semer la confusion auprès des gens de l'industrie et des citoyens concernés. En ce sens nous avons fait des représentations auprès de l'Office des professions afin qu'il mette sur pied le plus tôt possible un groupe de travail semblable à celui instauré en ingénierie et en architecture pour mieux déterminer les compétences de nos membres dans ces secteurs. Il y va de l'intérêt du système professionnel québécois et du public qui ne sait plus à quels professionnels recourir pour la prestation de certains services.

D'autres dossiers touchant la pratique professionnelle connaissent cependant des cheminement plus heureux, notamment en architecture, en ingénierie et en chimie. L'Office des professions du Québec avait mis sur pied en 2002 un groupe expert pour étudier, analyser et proposer la modernisation de la Loi sur les ingénieurs en tenant compte entre autres de la compétence des membres de l'Ordre des technologues professionnels du Québec. L'Office des professions a procédé de la même manière en janvier pour étudier, analyser et proposer des amendements à la Loi sur les architectes dans le but de tenir compte des compétences des membres de notre Ordre. À la fin de cet exercice financier le Comité technique mis sur pied par l'Office des professions n'avait pas encore dévoilé la teneur de leurs discussions et de leurs recommandations dans le domaine de l'architecture. En ingénierie, le Groupe expert nous a rencontrés à deux reprises afin de nous faire part de l'état d'avancement de leurs travaux. L'Office des professions prévoit être en mesure de nous présenter une version préliminaire au cours du prochain exercice financier. En chimie, nous prévoyons poursuivre les démarches avec l'Ordre des chimistes professionnels afin de bien déterminer les champs d'activités des membres de nos ordres respectifs.

Nous avons aussi eu des discussions avec les instances concernées quant au branche-

ment-débranchement d'appareillage touchant les membres exerçant dans le secteur de l'électricité et de l'électronique hors construction. Cette question sera étudiée à nouveau dans le cadre d'un groupe de travail réunissant les intervenants du secteur lors du prochain exercice financier.

Toujours au cours du prochain exercice l'Ordre accueillera les diplômés en orthèses-prothèses, un secteur technologique issu du monde biomécanique. Deux collèges dispensent la formation : le cégep Montmorency à Laval et le collège Mérici à Québec. L'admission de ce secteur technologique coïncide avec la mise à jour de notre *Règlement sur la tenue des dossiers* et notre *Code de déontologie* dont l'entrée en vigueur est prévue au prochain exercice.

## TABLEAU DES MEMBRES

Nous avons procédé au cours de cette année à une refonte complète de notre Tableau des membres. Ce nouvel outil informatique a été l'objet d'un intense travail de réflexion qui nous permet maintenant d'obtenir des informations plus complètes et mieux ciblées sur chacun de nos membres. Le nouveau tableau offre la possibilité à chacun des membres du personnel d'obtenir des listes personnalisées chacun de son poste de travail.

## COMMUNICATIONS

Notre service des communications a réalisé six numéros de la revue *Le Technologue* au cours de cet exercice financier. La nouvelle équipe de collaborateurs a poursuivi l'amélioration du contenu et de la présentation de notre magazine à forte teneur technique afin de mieux répondre aux désirs exprimés par les membres. Nous avons aussi grandement amélioré la rentabilité de la production de notre principal médium de communication.

Au cours de cette période, nous avons aussi communiqué de façon ciblée, rapide et efficace avec les membres de l'Ordre par l'envoi en plus grand nombre de courriels. Le courriel constitue maintenant le moyen privilégié pour transmet-

tre la majeure partie de nos communications à nos membres.

En termes statistiques, c'est tout près de 100 messages qui ont été acheminés aux membres entre avril 2005 et mars 2006. Chaque message était ciblé pour rejoindre l'ensemble des membres, ou la portion d'entre eux qui étaient directement concernés. En comparaison, seulement 10 de ces messages ont été envoyés par la poste aux membres que nous ne pouvons pas rejoindre par courriel. Nous évaluons que nous atteignons 82% de nos membres par courriel actuellement.

## DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Le programme de développement professionnel (PDP) suit son cours. Deux sessions d'examen se sont tenues au cours de l'exercice, en mai et en novembre 2005. Aussi, tel qu'établi depuis l'instauration de ce programme, l'Ordre a fait paraître une annonce dans le journal *Les Affaires* pour tous ceux ayant réussi l'examen. Une autre annonce est parue dans *La Terre* de chez-nous pour les T.P. du secteur de l'agroalimentaire. En plus d'y retrouver les noms des T.P. ayant réussi l'examen et ceux ayant obtenu le ruban bronze, l'Ordre y indique le nom de l'employeur du membre et le nom de son institution d'enseignement. Une lettre a été envoyée à l'employeur des technologues ayant obtenu le ruban bronze. Le programme a été bonifié pour permettre l'obtention d'un ruban argent et d'un ruban or. Nous avons également mené des campagnes de promotion du cours de rédaction de rapports techniques.

Le domaine du traitement des eaux usées s'est mérité une attention particulière à l'égard du besoin de formation de certains T.P. œuvrant dans ce secteur. Dans le secteur de l'agroalimentaire, nous avons diffusé notre règlement sur la tenue de dossier auprès de certains employeurs qui en ont fait la demande. En plus, dans l'attente d'une conclusion prochaine de certains dossiers en pratique professionnelle (architecture, ingénierie, agroalimentaire etc.) le programme a été identifié comme étant l'outil par lequel nous pourrions établir des pratiques professionnelles communes à tous.

## BOURSES ET PRIX

Dans le cadre de son programme de bourses, l'OTPO a remis cette année 12 bourses Méritas de 500\$ parmi ses étudiants affiliés.

Le Comité des prix de l'Ordre a également décerné trois mentions honorifiques à des technologues professionnels émérites en 2005.

Les détails des récipiendaires sont fournis plus loin dans le rapport du comité des prix de l'Ordre.

L'Ordre soutient financièrement à chaque année plusieurs activités des collèges québécois afin de récompenser l'excellence. Ces sommes



Six numéros du magazine *Le Technologue* ont été publiés en 2005-2006.



Le prix de l'ingéniosité de la finale provinciale du concours «Science, on tourne!» de la Fédération des cégeps, est commandité annuellement par l'OTPO. Ici le prix est remis par Yvon Germain, T.P., aux membres de l'équipe gagnante : Guillaume Massé, Nicolas Schmidt et Patrick Saint-Denis du collège Gérald-Godin.

d'argent nous procurent à chaque fois d'intéressantes retombées en termes de visibilité. Par exemple, notre contribution à la finale provinciale de «Science, on tourne !», nous permet de remettre le prestigieux prix de l'ingéniosité de ce concours bien connu. Cette année, ce prix a été attribué à l'équipe du Collège Gérald-Godin.

## SECTIONS

En avril à Québec et en septembre 2005 à Beaupré dans le cadre de la Rencontre annuelle des T.P., les présidents des sections se réunissaient. Durant l'année, ils ont été consultés pour l'obtention des rubans Argent et Or remis à l'intérieur du Programme de développement professionnel.

Plusieurs sections ont été actives.

- L'Association des technologues en agroalimentaire (ATA) garde le cap avec la présentation de son déjeuner-causerie au Salon de l'agriculture, l'organisation de deux tournois de golf. Il a aussi participé à la promotion de la reconnaissance professionnelle avec le siège de l'Ordre.
- La section du Bas Saint-Laurent - Gaspésie a organisé deux *Déjeuners entre T.P.*
- La section technologique en foresterie a collaboré à la rédaction d'un document de *sensibilisation nommé Faire partie de la solution Rôle du technologue professionnel en foresterie.*
- La section de la Mauricie - Centre-du-Québec a dirigé la 19<sup>e</sup> édition du tournoi régional de golf.
- La section de la Montérégie profite des activités de la section de Montréal, car tous les T.P. montérégiens reçoivent les invitations.
- La section de Montréal a coordonné neuf soupers-conférences sous différents thèmes dont : les systèmes de renforts parasismique, les projets d'énergie éolienne, la qualité et la pureté de la vapeur, l'information et le développement des divers dossiers de l'Ordre, Moisissures et qualité de l'air, le règlement Q-2, r.8 régissant l'évacuation et le traitement des eaux usées, les Deux accords internationaux, la Méthode Invensee (un outil de gestion des biens et un entretien préventif) et le dernier, les programmes d'assurance offerts aux membres dont l'assurance responsabilité professionnelle. La section a conclu une entente de réseautage avec l'Ordre des chimistes et

la Section régionale Plein-Sud de l'Ordre des ingénieurs du Québec.

- La section de Québec a maintenu ses visites industrielles. Elle a organisé la visite du manufacturier Solaris Québec inc., la visite de l'Hôtel de Glace, une conférence technologique portant sur les projets d'énergie éolienne et un séminaire de lecture rapide.
- La section de l'Outaouais a offert une soirée de quilles à ses membres. Également, les membres de cette section ont visité l'usine Owens Corning Celfortec leur permettant de comparer les avantages du propylène extrudé à d'autres produits du marché.

## 25<sup>E</sup> RENCONTRE ANNUELLE DES T.P.

La 25<sup>e</sup> rencontre annuelle s'est tenue au Mont-Sainte-Anne le 17 septembre 2005. Notre rencontre annuelle a permis aux membres de se réunir pour célébrer le 25<sup>e</sup> anniversaire de l'Ordre. Pour l'occasion, tous les membres étaient conviés à un grandiose banquet médiéval.

Cette formule d'une seule journée continue d'être appréciée car elle confirme qu'un nombre grandissant de membres y participe. Encore une fois en 2005, les participants ont pu choisir parmi une grande variété de conférences autant d'affaires que techniques.



La 25<sup>e</sup> assemblée générale annuelle a été captée sur vidéo et diffusée sur notre site Internet.

Pour marquer le 25<sup>e</sup> anniversaire de son entrée dans le système professionnel québécois, l'OTPO a innové en captant sur vidéo la présentation de son assemblée générale annuelle. Ces images furent par la suite rendues visibles par webdiffusion sur son site Internet. Cette avancée technologique a ainsi permis à plusieurs membres de régions éloignées ou incapables de se déplacer de visualiser le déroulement de l'assemblée générale annuelle comme s'ils y assistaient en personne.

## MÉRITE DU CIQ

La Médaille du Mérite du Conseil interprofessionnel du Québec a été décernée en 2005 à Alain Malenfant, T.P., un membre extrêmement actif et très impliqué à l'OTPO.

Dès son adhésion à la Corporation professionnelle des Technologues des sciences appliquées du Québec en 1975, Alain Malenfant a plongé bénévolement comme directeur au sein de la section régionale de Québec. Par la suite, il a occupé plusieurs postes à l'intérieur de la section de la vieille Capitale.

À compter de 1980, il siège pendant six années consécutives en tant qu'administrateur au Bureau de l'Ordre. Durant cette période, il a occupé la vice-présidence à l'administra-



Alain Malenfant, T.P., a reçu la Médaille du Mérite du CIQ 2005, pour son grand apport dans l'avancement de l'OTPO et pour son implication constante depuis 30 ans.

tion pendant deux ans et présidé les comités des assurances et des admissions. En l'an 2000, il fut un des maillons essentiels à la réussite des fêtes du 20<sup>e</sup> anniversaire de l'Ordre. En 2001, l'Ordre lui a décerné le trophée Robert-Daigneault, remis au Bénévole de l'année.

Organisateur hors pair, il a collaboré à l'organisation d'un nombre incalculable de visites industrielles, d'activités et de conférences à la section régionale de Québec. En organisant ces activités, il met en valeur la participation du technologue professionnel au développement de la société québécoise dans le créneau des technologies des sciences appliquées. Depuis qu'il est membre de l'Ordre, il est actif et fier de sa profession. Il démontre toujours un intérêt soutenu pour la reconnaissance du technologue professionnel.

## ENQUÊTE SALARIALE

Au cours de l'année 2005, l'Ordre a procédé une nouvelle fois à la publication de son enquête salariale des T.P.. L'enquête salariale demeure année après année l'un des outils les plus appréciés de la part des membres.

Les résultats de l'enquête 2005 sont issus d'un sondage Internet jumelé à un sondage postal, tous les deux réalisés au cours des mois de juin et juillet 2005. Le taux de réponse s'est élevé à 27%, ce qui constitue un échantillon représentatif de la situation globale des membres de l'Ordre. Notons que plus de 80% des répondants ont utilisé le questionnaire interactif électronique.

Les membres de l'Ordre peuvent consulter l'étude en le téléchargeant du site Internet.

## RÉUNIONS STATUTAIRES

Nous avons tenu les réunions statutaires des administrateurs de l'Ordre. Neuf réunions du Comité administratif dont une réunion de planification au mois d'août 2005 et quatre réunions du Bureau ont eu lieu.

Le président,  
Alain Bernier, T.P.

# Rapport d'élections 2006



Conformément au Code des professions ainsi qu'à notre règlement sur les modalités d'élections, un avis d'élection et de mise en candidature a été envoyé aux membres entre les 1er janvier et 15 février 2006.

Trois postes dans la région 03, 12 étaient en élection.

Deux postes dans la région 16 étaient en élection.

Dans la région 03, 12, trois candidatures ont été reçues et ont été ainsi déclarées élues sans opposition.

Dans la région 16, deux candidatures ont été reçues et ont été ainsi déclarées élues sans opposition.

Le tableau suivant représente les candidatures reçues ainsi que les administrateurs élus.

## RAPPORT D'ÉLECTIONS 2006 DES ADMINISTRATEURS DU BUREAU DE L'OTPO

RÉGIONS	ADMINISTRATEURS SORTANTS	CANDIDATURES REÇUES	ADMINISTRATEURS ÉLUS
03, 12 Québec métropolitain (3)	Richard Legendre, T.Sc.A Gilles Miville, T.P. Laval Tremblay, T.P.	Richard Legendre, T.Sc.A Gilles Miville, T.P. Laval Tremblay, T.P.	Richard Legendre, T.Sc.A Gilles Miville, T.P. Laval Tremblay, T.P.
16 Montérégie (2)	Jean-Guy Slevan, T.P. Alain Paradis, T.P.	Jean-Guy Slevan, T.P. Alain Paradis, T.P.	Jean-Guy Slevan, T.P. Alain Paradis, T.P.

Denis Beauchamp, c.a.é.  
Secrétaire

# Rapport des activités du Bureau



Au cours de l'exercice 2005-2006, le Bureau de l'Ordre a tenu quatre réunions, soit en juin, septembre, décembre 2005 et mars 2006. Les principales résolutions du Bureau ont été:

- d'adopter tous les procès-verbaux des réunions du Bureau;
- d'accepter comme nouveaux membres toutes les personnes dont les dossiers ont été étudiés et recommandés au Bureau;
- de radier du Tableau des membres de l'Ordre les personnes qui n'ont pas versé, dans les délais fixés, la cotisation dont ils sont redevables à l'Ordre;
- d'adopter les états financiers mensuels de l'exercice;
- d'adopter le rapport financier 2004-2005, tel que soumis, et de le présenter à l'assemblée générale annuelle du 17 septembre 2005;
- de remettre au secrétaire de l'Ordre toutes les fiches d'évaluation du syndic et des syndic adjoints que les membres du Bureau possèdent et de les détruire;
- d'autoriser les différents services et comités de l'Ordre d'exiger des frais de reproduction de 0,50 \$ par page à l'exclusion des cinq (5) premières pages, lesquelles sont gratuites, à toute personne qui demande la reproduction d'un dossier, d'une partie de dossier ou de tout autre document;
- d'autoriser les différents services et comités de l'Ordre d'exiger les frais réels de transmission encourus lors de l'envoi des copies demandées;
- d'autoriser le secrétaire du Comité de discipline à retenir les services d'un greffier audientier externe lorsqu'il ne peut siéger;

- d'autoriser le secrétaire du Comité de discipline à inclure dans la liste des déboursés les honoraires chargés par le greffier audientier, à l'exception des taxes, le tout assujéti aux décisions du Comité de discipline ou jugements du Tribunal des professions, le cas échéant;
- d'adopter la politique Administration & Finances - 9 (AF-9), Remboursement des dépenses personnelles, telle que révisée, présentée et modifiée;
- d'adopter la position de l'Ordre sur le Plan stratégique proposé par le Conseil canadien des techniciens et technologues;
- d'adopter la composition et le mandat des comités tels que présentés;
- de tenir l'assemblée générale annuelle le 17 septembre 2005 à 15 heures à Beaupré;
- de nommer Luc Perron, administrateur nommé au Comité de sélection et d'évaluation du syndic et des syndic adjoints en remplacement de Jacques Dupré, administrateur nommé;
- de constituer un comité ad hoc pour regarder l'ensemble du processus visant à bonifier les pratiques et les résultats de l'inspection professionnelle;
- de nommer MM. Éric Gagnon, administrateur nommé, François Linteau, T.P., et Jean-Guy Slevan, T.P., au comité ad hoc pour regarder l'ensemble du processus visant à bonifier les pratiques et les résultats de l'inspection professionnelle;

- d'adopter le budget révisé 2005-2006 tel que présenté;
- de demander lors de l'assemblée générale annuelle une hausse des cotisations de 25 \$ pour toutes les catégories pour l'année 2006-2007;
- d'inscrire sur l'avis de renouvellement de la cotisation la mention contribution volontaire de 25 \$;
- d'adopter la politique Administration & Finances, Allocations compensatoires pour participation au sein du comité d'inspection professionnelle (AF-24) telle que présentée;
- de nommer Louis-Philip Arsenault, T.P., diplômé en architecture, comme enquêteur afin de vérifier la compétence d'un membre oeuvrant en gestion des eaux usées;
- d'adopter la politique Relations avec les membres, Guide de fonctionnement et d'administration de l'Ordre (RM-5) telle que révisée et présentée;
- d'adopter les suites du Programme de développement professionnel tel que présenté;
- de nommer Sylvain Brosseau, T.P., comme membre du comité d'évaluation des compétences en inspection préachat en remplacement de Réal Julien, T.P.;
- de nommer Jean Picard, T.P., président du comité d'inspection professionnelle;
- de nommer Ronald Ouimet, T.P., membre du comité d'inspection professionnelle;
- de créer un comité de placements financiers composé de deux membres du Bureau et de la direction générale;
- de nommer Louise Cherry, administratrice nommée et Germain Thibault, T.P., comme membres du comité de placements financiers;
- de déléguer au Comité administratif le pouvoir de procéder à la radiation d'un membre pour tout motif grave lié à la protection du public nécessitant une intervention rapide et que le Comité administratif en informe le Bureau;
- de déléguer le pouvoir au Comité administratif de procéder à la nomination d'un enquêteur à la demande du syndicat lorsque la situation l'exige;
- d'accepter la candidature de François Désy, T.P., pour combler le poste de la région 09,10, Nord-Est du Québec;
- d'adopter l'entente entre le Conseil canadien des techniciens et technologues (CCTT) et l'Ordre des technologues professionnels du Québec à l'effet que l'Ordre des technologues professionnels du Québec soit désigné membre constituant représentant les techniciens et les technologues du Québec au sein du CCTT en remplacement de la Société québécoise pour le développement des techniciens et technologues;
- de nommer Denis J. Dubois, T.P., délégué au Conseil canadien des techniciens et technologues pour une période de deux ans;
- de désigner Alain Paradis, T.P. à siéger au conseil d'administration de la section technologique en agroalimentaire (ATA);
- d'adopter la politique Relations avec les membres, Cotisation et Frais d'ouverture de dossier (RM-3) telle que modifiée et présentée;
- de demander au Ministre responsable de l'application des lois professionnelles et à l'Office des professions du Québec de modifier l'article 2.09 du Règlement sur les diplômes délivrés par les établissements d'enseignement désignés qui

donnent droit aux permis et aux certificats de spécialistes des ordres professionnels (L.R.Q., c. C-26, art. 184)

1) afin d'y inclure pour la première fois le diplôme suivant:

**dans le secteur professionnel de la technologie de l'informatique le programme techniques de l'informatique,**

la voie de spécialisation gestion de réseaux informatiques (2000) offert dans les différents collèges et instituts suivants : Abitibi-Témiscamingue, Ahuntsic, Alma, André-Laurondeau, André-Grasset, Baie-Comeau, Beauce-Appalaches, Bois-de-Boulogne, Champlain Regional College Campus Saint-Lambert, Campus Lennoxville, Chicoutimi, Dawson, Drummondville, Collège Lasalle, Édouard-Montpetit, F.-X. Garneau, Gaspésie et des Îles, Gérald-Godin, Granby Haute Yamaska, Heritage, John Abbott, Jonquière, Lanaudière à Joliette, l'Assomption, Terrebonne, La Pocatière, Institut Teccart, Lévis-Lauzon, Limoilou, Lionel-Groulx, Maisonneuve, Marie-Victorin, Matane, Montmorency, O'Sullivan de Montréal, Outaouais, Rimouski, Rivière-du-Loup, Rosemont, Saint-Félicien, Sainte-Foy, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Jérôme, Saint-Laurent, Sept-Îles, Shawinigan, Sherbrooke, Sorel-Tracy, Thetford, Trois-Rivières, Valleyfield, Vanier, Victoriaville, Vieux Montréal

2) d'effectuer une mise à jour du diplôme révisé suivant :

**dans le secteur professionnel de la Chimie, Biologie, le programme Techniques de laboratoires,**

la voie de spécialisation biotechnologies aux cégeps Ahuntsic, Lévis-Lauzon, Outaouais, Saint-Hyacinthe, Shawinigan, Sherbrooke;

la voie de spécialisation chimie analytique aux cégeps Ahuntsic, Dawson, Jonquière, Lévis-Lauzon, Shawinigan, Valleyfield;

- d'adopter les prévisions budgétaires 2006-2007 telles que présentées;
- d'adopter le Programme de surveillance de l'exercice de la profession pour 2006-2007;
- de nommer Régis Marinoza, T.P., membre du comité d'inspection professionnelle en remplacement de Ronald Ouimet, T.P.;
- d'entreprendre les démarches nécessaires pour mettre sur pied un régime obligatoire d'assurance responsabilité professionnelle pour ses membres en pratique privée;
- de recourir le cas échéant à des services d'ordre juridique et actuariel afin de mener à terme le projet de régime collectif obligatoire d'assurance responsabilité professionnelle;
- de souscrire à la cotisation de l'Ordre versée au CCTT un montant de 6,50 \$ par membre en août 2006 représentant une hausse de 2,00 \$ par membre;
- de nommer le président de l'Ordre délégué au Conseil interprofessionnel du Québec et le secrétaire de l'Ordre comme substitut pour l'année 2006-2007;
- d'adopter la politique Relations avec les membres, Cotisation et Frais d'ouverture de dossier (RM-3) telle que présentée et modifiée à la partie 2.2 Mode de paiement;
- de nommer Martin Prescott, T.P., membre du comité d'évaluation des compétences en inspection préachat, en remplacement de Sylvain Brosseau, T.P.

# Rapport des activités du Comité administratif



Alain Bernier, T.P.  
Président



Richard Gervais, T.P.  
Vice-président aux  
affaires administratives



Richard Legendre, T.Sc.A.  
Vice-président aux  
affaires professionnelles



Bernard Gaudichon, T.P.  
Vice-président aux  
communications



Jacques Dupré  
Administrateur nommé



Denis Beauchamp, c.a.é.  
Secrétaire

Pendant l'exercice 2005-2006, les membres du Comité administratif se sont réunis à neuf occasions. Les principales résolutions du Comité administratif, qui diffèrent de celles du Bureau, ont été :

- d'adopter tous les procès-verbaux des réunions du Comité administratif;
- d'adopter les états financiers mensuels;
- de fixer le coût du renouvellement de l'attestation des compétences en inspection préachat à 50 \$ plus les taxes;
- adopter la politique Administration et Finances - 14 (AF-14), *Plan comptable (charte des comptes) et responsabilités*, telle que modifiée et présentée;

- d'attribuer le Mérite du CIQ à Alain Malenfant, T.P., lors de la Rencontre annuelle des T.P. en septembre à Beauport;
- d'adopter la politique Relations avec les membres, *Rôle des administrateurs du Comité administratif (RM-8)*, telle que présentée;
- de rédiger une politique d'allocations compensatoires pour participation au sein du comité d'inspection professionnelle en accordant 50 \$ pour une demi-journée et 100 \$ pour une journée pour perte de revenus et ce, en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2006;
- d'attribuer le Mérite du CIQ à Serge Toutant, T.P., lors de la Rencontre annuelle des T.P. en septembre 2006 à Montréal.

## Rapport des comités



### ADMISSION ET AGRÉMENT

Au cours de l'exercice 2005-2006, le Comité d'admission a tenu sept réunions concernant l'admission de nouveaux membres sur la base d'équivalence de formation. 19 dossiers de candidats ont été évalués, 18 candidats ont été acceptés alors qu'un (1) seul dossier a été refusé.

Au cours de l'exercice 2005-2006, le Comité d'agrément a tenu deux réunions régulières. Il a évalué le programme *Techniques de l'informatique voie de spécialisation Gestion de réseaux informatiques* ainsi que le programme *Techniques de laboratoire voie de spécialisation Biotechnologie et voie de spécialisation Chimie analytique*. Ces programmes présentent un profil de technologue. Aussi, le résultat de ces évaluations sera acheminé au Comité de la formation, puis au Bureau et finalement à l'Office des professions, dans le cadre de la mise à jour du Règlement sur les diplômes donnant accès au permis de l'Ordre.

Diane Montour en tant que technologue professionnelle en chimie et agente à l'admission et à l'agrément des programmes à l'Ordre a été invitée à l'automne 2005 par le Bureau Canadien d'agrément en technologie (BCAT) à diriger une équipe d'agrément d'un programme de Techniques de laboratoire chimique au Collège communautaire de Bathurst, NB. De plus, Madame Montour a été élue Présidente du Council of Registrars du Conseil canadien des techniciens et technologues.

Jean-Yves Giguère, T.P.  
Président du Comité d'admission et d'agrément

### FORMATION DES TECHNOLOGUES PROFESSIONNELS

Au cours de l'exercice 2005-2006, le Comité de la formation des technologues professionnels n'a tenu aucune réunion.

Jean-Yves Giguère, T.P.  
Président du Comité de la formation

### DISCIPLINE

Le Comité de discipline est institué en vertu de l'article 116 du *Code des professions* (L.R.Q., C. C-26). Il est saisi de toute plainte formulée contre un professionnel pour une infraction aux dispositions du *Code des professions* et des règlements adoptés par l'Ordre, alors qu'il était membre de l'Ordre.

#### Plaintes

Au cours de l'exercice 2005-2006, le Comité a été saisi de deux nouvelles plaintes disciplinaires en plus de poursuivre l'étude de 2 plaintes introduites lors d'exercices antérieurs afin de rendre des décisions sur culpabilité ou sur sanction, selon le cas. Ces deux plaintes disciplinaires comportent au total 11 chefs d'accusations.

Les chefs d'accusation portent sur diverses infractions au *Code de déontologie des technologues professionnels* et au *Code des professions*, notamment sur des dispositions relatives aux inspections préachat, à l'inspection professionnelle, aux relations avec des tiers et aux manœuvres interdites lors de l'enquête du syndic.

La totalité des plaintes ont été portées par le syndic ou ses adjoints, aucune plainte privée n'a été déposée.

Au 31 mars 2006, deux dossiers étaient toujours à l'étude, l'un en attente de la décision sur sanction et l'autre en attente de la décision du Comité sur la demande de retrait de la plainte.

#### Auditions

Le Comité a tenu trois auditions, une audition sur culpabilité et deux auditions sur culpabilité et sanction. L'audition sur culpabilité portait sur une plainte déposée au cours de l'exercice antérieur.

#### Décisions

À la fin de l'exercice 2005-2006, le Comité avait rendu trois décisions dans trois dossiers portant sur la culpabilité, la sanction et une demande de retrait de plainte.

Aucun appel ne fut légalement logé auprès du Tribunal des professions.

À la fin de l'exercice 2005-2006, deux décisions étaient en attente, l'une sur sanction et la seconde sur une demande de retrait de plainte et de règlement à l'amiable.

<b>Bilan des activités du Comité de discipline</b>	
Dossiers actifs du Comité au début de l'exercice	5
Dossier en attente d'une décision du Tribunal des professions au 1er avril 2005	0
Dossiers ouverts au cours de l'exercice	2
Dossiers fermés au cours de l'exercice	2
Dossier en attente du paiement de l'amende et des déboursés	0
Dossiers en attente d'une décision au 31 mars 2005	2
Dossiers en attente d'audition devant le Comité de discipline au 31 mars 2006	0
<b>Décisions - Sanctions</b>	
<b>Décisions rendues au 31 mars 2006</b>	
Décision sur culpabilité	1
Décision sur sanction	1
Décision sur demande de retrait de plainte	1
Décision sur demande de remise lors de l'audition	0
Décision sur des questions préliminaires et autres requêtes	0
<b>Décisions par chef d'accusation au 31 mars 2006</b>	
Décision de culpabilité par chef d'accusation	3
Décision de non-culpabilité par chef d'accusation	0
Retrait de chef d'accusation	0
<b>Décisions sur sanction par chef d'accusation au 31 mars 2006</b>	
Réprimande par chef d'accusation	1
Amende par chef d'accusation	0
Condamnation aux déboursés	1

*Nicole Bouchard, avocate  
Secrétaire du Comité de discipline*

## COMITÉ D'INSPECTION PROFESSIONNELLE

### Programme de surveillance générale de l'exercice de la profession pour 2005-2006

Le 10 mars 2005, le Bureau de l'Ordre a approuvé le *Programme de surveillance générale de l'exercice de la profession 2005-2006* tel que proposé par le Comité d'inspection professionnelle afin de déterminer le nombre et la provenance des technologues visés par l'inspection professionnelle au cours de l'année 2005-2006.

Conformément à ce programme, le Comité a envoyé un rapport d'inspection de l'exercice de la profession (questionnaire) à 75 de ses membres (soit 2% des membres de l'Ordre) afin de vérifier la conformité de leur pratique aux dispositions du *Règlement concernant la tenue des dossiers et des cabinets de consultation* ainsi que de certains articles du *Code de déontologie*.

Parmi les 75 questionnaires envoyés, 50 ont été dirigés auprès de technologues professionnels ayant entre 0 et 15 ans d'expérience, exerçant en pratique privée (dont 12 en inspection préachat et 38 dans tous les autres domaines) et provenant des régions de l'Outaouais, Montréal, Laval, Lanaudière, Montérégie, Mauricie, Chaudières-Appalaches, Estrie et Québec.

Les 25 autres questionnaires ont été envoyés à des technologues possédant 16 ans d'expérience ou plus, exerçant en pratique privée, œuvrant dans tous les domaines et provenant de toutes les régions du Québec.

#### Activités

Durant l'exercice financier 2005-2006, le Comité d'inspection professionnelle s'est réuni à six reprises et a tenu une (1) conférence téléphonique. Il a analysé 128 dossiers d'inspection, dont 23 à plus d'une reprise, provenant non seulement de l'exercice en cours, mais également d'exercices précédents non terminés. De ces 128 dossiers,

68 ont fait l'objet d'une visite d'un inspecteur au cours de l'année, 80 ont reçu des recommandations, alors que neuf ont reçu une lettre d'approbation de leur rapport sans aucune recommandation.

Suite à une demande du syndic en ce sens, le Comité a procédé à une enquête particulière auprès d'un membre œuvrant en matière d'évacuation et de traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.8). De plus, quatre dossiers ont été acheminés au syndic pour refus de collaborer avec le processus d'inspection professionnelle.

En plus d'assister les membres dans leur mandat, la secrétaire du CIP a pour sa part participé à deux formations offertes par le Forum d'inspection professionnelle du Conseil interprofessionnel du Québec.

Il importe également de souligner l'arrivée de trois nouveaux membres au sein du CIP au cours de cet exercice, soit M. Jean Trépanier, T.P. (10 juin 2005), M. Ronald Ouimet, T.P. (16 septembre 2005) ainsi que M. Régis Marinoza, T.P. (10 mars 2006).

Finalement, il faut mentionner le départ de M. Serge Hamel, T.P. (17 juin 2005) et de M. Ronald Ouimet, T.P. (25 janvier 2006), lesquels ont remis leur démission à titre de membre de même que la démission de M. Serge Toutant, T.P. à titre de président du CIP (7 septembre 2005). Ce dernier a été remplacé par M. Jean Picard, T.P. (16 septembre 2005), mais a tout de même décidé de continuer ses activités au sein du Comité à titre de membre.

*Jean Picard, T.P.  
Président du Comité d'inspection professionnelle*

## ÉVALUATION DES COMPÉTENCES EN INSPECTION PRÉCHAT

Très actif, le Comité d'évaluation des compétences en inspection préachat a tenu cinq réunions. Il a délivré cinq attestations à cinq membres certifiant que leurs compétences répondaient aux critères pour exercer en inspection préachat. Le Comité a renouvelé les attestations de 52 membres. En plus, le questionnaire pour la demande d'évaluation et le questionnaire pour le renouvellement de l'attestation ont été mis à jour. Le Comité a révisé également les critères d'évaluation des rapports d'inspection.

*Louis Parent, T.P.  
Président du Comité d'évaluation des compétences en inspection préachat*

## RÉVISION DES PLAINTES

Le Comité de révision des plaintes est institué en vertu de l'article 123.3 du *Code des professions* (L.R.Q., C. C-26). Il a pour fonction de donner un avis relativement à la décision du syndic de ne pas porter une plainte disciplinaire devant le Comité de discipline et ce à la demande de la personne qui a requis la tenue d'enquête par le syndic.

Le Comité de révision n'a reçu aucune nouvelle demande de révision au cours de l'exercice 2005-2006.

*Nicole Bouchard, avocate  
La secrétaire du Comité de révision*

## PRIX DE L'ORDRE

En 2005-2006, le Comité des prix de l'Ordre s'est réuni à deux reprises pour choisir les récipiendaires des bourses Méritas pour le printemps et l'automne 2005.

Dans le cadre de ces programmes de bourses, l'Ordre a remis un total de 12 bourses d'un montant de 500\$ chacune à autant d'étudiants affiliés.

## Rapport des comités ( suite )



**Louis Parent, T.P.,** Bénévole de l'année 2005.



**Daniel Taillon, T.P.,** Innovation technologique 2005.



**Serge Simard, T.P.,** Technologue professionnel 2005.

Pour la session du printemps 2005, voici les récipiendaires :

- **Nathalie Boucher**, étudiante affiliée en technologie d'estimation et d'évaluation en bâtiment, du collège Montmorency à Laval.
- **Jérôme Demers**, étudiant affilié en techniques de systèmes ordinés au Collège de Sherbrooke.
- **Nancy Fournier**, étudiante affiliée en technologie des productions animales à l'Institut de technologie agroalimentaire de Saint-Hyacinthe.
- **Anne-Marie Gagné**, étudiante affiliée en technologie de la production horticole et de l'environnement (profil cultures maraichères) à l'Institut de technologie agroalimentaire de La Pocatière.
- **Alexandre Gaucher-Lamoureux**, étudiant affilié en technologie du génie civil au cégep André-Laurendeau de Montréal.
- **Brigitte Lavoie**, étudiante affiliée en Technologie de la production horticole et de l'environnement (profil cultures maraichères) à l'Institut de technologie agroalimentaire de Saint-Hyacinthe.

Pour la session de l'automne 2005, voici les récipiendaires :

- **Jérémy Thompson**, étudiant affilié en techniques de l'informatique, du cégep de l'Outaouais de Gatineau.

- **Marie-Michèle Lapointe**, étudiante affiliée en technologie de productions animales à l'Institut de technologie agroalimentaire de La Pocatière.
- **Charline Larivière**, étudiante affiliée en technologie forestière au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue de Rouyn-Noranda.
- **Marie-Ève Lehoux**, étudiante affiliée en technologie de productions animales à l'Institut de technologie agroalimentaire de La Pocatière.
- **Steve Ouellette**, étudiant affilié en génie métallurgique (fabrication mécano-soudée) au cégep de Trois-Rivières.
- **Caroline Turcotte**, étudiante affiliée en Technologie de la production horticole et de l'environnement à l'Institut de technologie agroalimentaire de Saint-Hyacinthe.

Ces boursiers ont été sélectionnés parmi plus de 95 candidatures reçues de l'ensemble des cégeps du Québec.

Le Comité a aussi décerné les mentions honorifiques suivantes, remises lors de la Rencontre annuelle du 17 septembre 2005 au Château Mont-Sainte-Anne.

C'est ainsi que l'Ordre a présenté le trophée de Technologue professionnel de l'année 2005 à **Serge Simard, T.P.**, président de Bruser & Associés, de Québec.

Fier de reconnaître ce génial technologue professionnel, déjà détenteur d'un prix Inventia, l'OTPDQ a remis le trophée du Mérite de l'Innovation technologique 2005 au Thermo-Van de **Daniel Taillon, T.P.**, de Blainville.

Le Trophée Robert-Daigneault, présenté au Bénévole de l'année 2005, a été remis au président du Comité d'évaluation des compétences en inspection pré-achat, monsieur **Louis Parent, T.P.**, de la firme Inspection Immotech de Saguenay.

*Guy Giasson*

*Secrétaire du Comité des prix de l'Ordre*

## Rapport du syndic



Ce rapport se veut un résumé des activités du Bureau du syndic de l'Ordre des technologues professionnels du Québec durant la dernière année se terminant avec l'année financière 2005-2006. Il ne comprend aucune date du début de période sur des dossiers particuliers puisqu'il se veut un portrait de l'ensemble des activités.

Nous vous présenterons les activités du syndic qui ont eu cours durant l'année, les secteurs d'activité qui semblent faire l'objet de questionnement et de plaintes, nos actions et l'information à donner au public.

La présence de trois syndicats a permis d'accélérer le traitement des demandes d'enquêtes et de rendre un meilleur service au public. Les compétences personnelles de chacun des syndicats dans leur domaine respectif sont mises à partie dans les différents dossiers.

### Activités du syndic

L'année 2005-2006 au Bureau du syndic fut soulignée par un nombre important de dossiers traités. Les compétences des trois syndicats ont été utilisées en regard de leur domaine de pratique professionnelle respective et du contenu des dossiers.

Au cours de cette dernière année, les domaines de l'assainissement des eaux usées en milieu résidentiel, de l'architecture et l'inspection préachat, ont fait l'objet de questionnement et de deman-

des d'enquêtes de la part du public. La grande majorité des activités des syndicats ont été concentrées dans le domaine de l'assainissement des eaux usées.

Avec la nouvelle réglementation sur l'assainissement des eaux usées en milieu résidentiel (Q-2, r.8) qui oblige l'utilisation des services d'un professionnel membre d'un ordre professionnel, des demandes d'informations et d'enquêtes se sont accentuées. La pratique de certains membres fut questionnée en regard des résultats finaux obtenus et contestés par les plaignants. J'ai procédé à des enquêtes pointues sur certains professionnels et mis sous surveillance professionnelle les individus qui semblaient avoir une pratique professionnelle légère.

Le syndicat continue de jouer un rôle d'informateur sur les différents sujets techniques de pratique professionnelle, la profession de technologue, le rôle d'un ordre professionnel, le contenu du Code de déontologie, du Code des professions, l'inspection professionnelle et la faute déontologique. Les problèmes soulevés par les clients sont souvent de l'ordre du mandat, ses limites, de la relation avec les clients, des compétences dans un champ de pratique en particulier et de l'application du Code de déontologie.

Le secteur de l'architecture est aussi un domaine qui suscite des interrogations de la part du public. L'élaboration des plans et devis d'un bâtiment continue de soulever des controverses de la part des

clients qui sont de plus en plus exigeants. Le mandat, le contenu des plans et la facturation sont des éléments problématiques dans ce secteur d'activité. Un mandat incomplet et des erreurs aux plans sont les points majeurs qui créent des situations conflictuelles. L'article 8 du nouveau Code de déontologie et l'information transmise aux membres vont permettre de corriger la situation en ce qui touche la nécessité d'un mandat écrit.

Nous avons un lourd dossier d'un membre qui a fait l'Objet d'une audition au Comité de discipline et au Tribunal des professions. Le dossier s'est réglé et le membre a fait l'objet de poursuite criminelle de la part de l'Ordre, cause qui fut entendue et dont l'Ordre a eu gain de cause. Le membre a été reconnu comme plaideur vexatoire et l'Ordre détient une injonction permanente contre cet individu à l'effet qu'il lui est impossible de déposer à nouveau des poursuites contre l'Ordre et/ou ses représentants. Le membre a été radié de l'Ordre. Ce dossier a monopolisé beaucoup de temps à la direction de l'Ordre et à un syndic adjoint au dossier.

### Inspection professionnelle

Le syndic continue à référer au Comité d'inspection professionnelle des membres en pratique privée, lorsqu'il y a des interrogations sur la qualité de la pratique professionnelle, afin de nous assurer de la qualité de la démarche professionnelle de ces membres qui sont en contact direct avec le public. Quelques cas ont été référés au cours de cette année. Il y a eu une enquête particulière sur la pratique d'un membre qui s'est conclu sur une pratique correcte avec des améliorations mineures.

Nous avons traité quelques dossiers provenant du Comité d'inspection professionnelle en raison de la non-collaboration de certains membres au processus d'inspection. Une simple intervention du syndic auprès des membres négligents a permis au Comité d'inspection professionnelle de continuer ses inspections avec la collaboration des professionnels concernés. Toutefois, dans deux dossiers, les membres ont fait l'objet d'une plainte de la part du syndic en raison de leur refus de collaborer. Dans un cas, le dossier s'est rendu au Comité de discipline et il y a eu une entente avec le Comité et le syndic. Le membre a accepté de se soumettre aux exigences du Comité et du syndic. L'autre cas est en attente d'audition. Le syndic et la direction des affaires professionnelles continuent à informer les membres de l'importance et de l'obligation de l'inspection professionnelle.

### Conciliations

Au cours de la dernière année les syndicats ont mis à profit l'utilisation de l'article 123.6 du Code des professions qui permet une conciliation disciplinaire dans le cas où il y a matière à plainte dans un dossier. Dans ces cas, il n'y avait pas récidive et les fautes n'étaient pas de nature grave. Plusieurs cas ont été réglés de cette façon à la satisfaction des plaignants et des professionnels. Cette procédure permet aux deux parties d'éviter des procédures longues et coûteuses ainsi qu'une condamnation au dossier du professionnel.

Le syndic utilise aussi la conciliation rapide qui permet dans le cas d'un dossier simple de régler rapidement le début d'un litige. Une douzaine de clients et de professionnels ont bénéficié de l'intervention du syndic pour solutionner des différends et de faciliter la poursuite de la réalisation des projets entre les parties.

Un dossier du syndic est allé en révision suite à une contestation du plaignant et ce dossier s'est réglé par la voie de la conciliation disciplinaire par le syndic. Ce dossier a permis au syndic d'obtenir un avis juridique, par un juriste spécialisé dans le droit disciplinaire, sur les pouvoirs du Comité de révision. Selon la jurisprudence du Tribunal des professions, il est entendu que l'avis du Comité de révision sur un dossier ne demeure qu'un avis pour le syndic et non une obligation d'intervention par la suite. Le syndic demeure l'unique intervenant à décider de la suite à donner au dossier. Cette jurisprudence s'inscrit dans la nature même de l'indépendance du syndic dans ses fonctions.

### Déontologie

Le Bureau du syndic et l'Ordre continuent à informer les membres sur divers sujets concernant la pratique professionnelle de différents domaines, des obligations des membres en vertu de leur Code de déontologie afin que les obligations professionnelles et la démarche d'une excellente pratique professionnelle soient bien comprises des membres. La venue du nouveau Code de déontologie va préciser certaines exigences aux membres et fixer des balises sur certains aspects de la pratique professionnelle. Les syndicats dans leur rôle, veillent à la protection du public et à la qualité des services offerts aux clients par les membres. C'est ainsi que l'Ordre des technologues professionnels du Québec joue son rôle de formation et d'information auprès de ses membres favorisant ainsi une meilleure protection du public.

### État global des activités

Voici le tableau récapitulatif des dossiers traités et des actions posées par les syndicats de l'Ordre. Il est possible que certains dossiers chevauchent plus d'une année soient l'année précédente, l'année en cours et la prochaine année, soit en raison de leur complexité et/ou de la décision à rendre par un comité concerné.

#### État global des activités au 31 mars 2006

Nombre de dossiers traités	43 <sup>1</sup>
Demande de renseignements divers	27
Demande de tenue d'enquête	20
Dossiers débutés avant le 31 mars 2005	23
Demande d'enquête particulière	1
Dossier soumis à la conciliation disciplinaire (art 123.6 C.P.)	7
Différend soumis à la conciliation rapide	12
Dossiers soumis au Conseil d'arbitrage des comptes	0
Dossiers soumis au Comité de révision	1
Enquêtes en cours	14
Enquêtes terminées, dossiers fermés sans plainte	24 <sup>1</sup>
Dossiers terminés pour les syndicats	29 <sup>1</sup>
Dossiers déposés au Comité de discipline	4
Dossiers au Comité de discipline en attente de décision	0
Dossiers au Comité de discipline en attente d'audition	2
Dossiers au Comité de discipline avec décision rendue	2 <sup>1</sup>
Dossiers déposés au Tribunal des professions	0
Dossiers au Tribunal des professions, en attente d'audition	0
Dossiers au Tribunal des professions, avec décision rendue	0
Dossier particulier d'usurpation de titre	1 <sup>1</sup>

<sup>1</sup> Certains dossiers ont débuté avant le 31 mars 2005.

### Autres activités

Les autres activités du syndic durant l'année ont porté sur :

- Rencontre des syndicats pour échanger de l'information et statuer sur une pratique commune de traitement des dossiers dans des cas particuliers.
- Préparation et participation à l'atelier sur le Code de déontologie à la Rencontre annuelle des technologues professionnels.
- Perfectionnement des syndicats à différentes formations organisées par le Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ).
- Plusieurs rencontres avec la direction de l'Ordre et la direction des affaires professionnelles dans le but d'améliorer la pratique professionnelle de nos membres.
- Participation au Forum des syndicats.

*Chenel Lauzier, T.P.  
Syndic de l'OTPO*

# Rapport des vérificateurs



Aux administrateurs de  
ORDRE DES TECHNOLOGUES PROFESSIONNELS DU QUÉBEC

Aux administrateurs de l'Ordre des technologues professionnels du Québec

Nous avons vérifié le bilan de l'Ordre des technologues professionnels du Québec au 31 mars 2006 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 mars 2006 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

*Poirier & Associés  
Comptables agréés  
Vaudreuil-Dorion  
Le 15 mai 2006*

# Résultats

Exercice terminé le 31 mars 2006



	Budget	2006	2005
<b>Produits</b>			
Cotisations	1 072 300 \$	1 063 560 \$	1 000 358 \$
Frais étude de dossiers & administration	20 000	18 105	22 689
Services rémunérés	72 000	123 616	89 753
Autres revenus	45 500	55 880	34 422
	1 175 200	1 147 222	1 190 489
<b>Charges d'exploitation</b>			
Reconnaissance professionnelle	103 500	108 794	78 767
Tableau des membres et admissions	29 000	27 712	26 570
Inspection professionnelle et formation continue	22 000	27 957	
	13 362		
Syndic et discipline	70 000	112 376	105 887
Relations avec le milieu	12 250	13 568	7 748
Promotion et communication	79 000	98 012	110 406
Administrateurs et mandataires	119 500	143 303	119 394
Participation des membres	13 000	7 080	11 324
Gestion et soutien	254 300	233 910	221 511
Services aux membres	39 750	56 248	35 460
Salaires et avantages sociaux	500 000	492 901	482 247
	1 242 300	1 321 861	1 212 676
<b>Insuffisance des produits sur les charges</b>	(32 500) \$	(60 700) \$	(65 454) \$

# Évolution des actifs nets

Exercice terminé le 31 mars 2006



	Fonds d'administration générale	Investis en immobilisation	Fonds de réserve	Fonds de stabilisation et de réduction de la cotisation	Fonds pour projets spéciaux	Fonds des assurés membres	Total 2005	Total 2004
<b>Solde d'ouverture</b>	(10 651) \$	31 680 \$	113 100 \$	8 128 \$	10 008 \$	21 008 \$	173 273 \$	238 727 \$
Excédents (insuffisance) des produits sur les charges	(60 700)	-	-	-	-	-	(60 700)	(65 454)
Affectation d'origine interne	(11 330)				3 415	7 915	-	-
Amortissement des immobilisations	9 830	(9 830)	-	-	-	-	-	-
Acquisition d'immobilisations	(9 223)	9 223	-	-	-	-	-	-
<b>Solde de clôture</b>	(82 074) \$	31 073 \$	113 100 \$	8 128 \$	13 423 \$	28 923 \$	112 573 \$	173 273 \$

# Bilan

Exercice terminé le 31 mars 2006



2006

2005

Actif							2006	2005
	Fond d'administration générale	Investis en immobilisation	Fonds de réserve	Fonds de stabilisation et de réduction de la cotisation	Fonds pour projets spéciaux	Fonds des assurés membres	Total	Total
<b>Actif</b>								
Court terme								
Encaisse	70 622 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	70 622 \$	53 474 \$
Dépôts à terme (note 3)	432 477	-	-	-	-	-	432 477	545 000
Débiteurs (note 4)	60 823	-	-	-	-	-	60 823	33 189
Créances interfonds	-	-	113 100	8 128	13 423	28 923	163 574	152 244
Frais payés d'avance	50 441	-	-	-	-	-	50 441	38 542
	614 363	-	113 100	8 128	13 423	28 923	777 937	822 449
Placements (note 5)	138 830	-	-	-	-	-	138 830	124 959
Immobilisations corporelles (note 6)	-	31 073	-	-	-	-	31 073	31 680
	753 193 \$	31 073 \$	113 100 \$	8 128 \$	13 423 \$	28 923 \$	947 840 \$	979 088 \$
<b>Passif</b>								
Court terme								
Créditeurs (note 8)	180 442 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	180 442 \$	193 380 \$
Cotisations perçues d'avance	491 251	-	-	-	-	-	491 251	460 191
Créances interfonds	163 574	-	-	-	-	-	163 574	152 244
	835 267	-	-	-	-	-	835 267	805 815
<b>Actifs nets</b>								
Investis en immobilisations	-	31 073	-	-	-	-	31 073	31 680
Affectations d'origine interne	-	-	113 100	8 128	13 423	28 923	163 574	152 244
Fonds d'administration générale	(82 074)	-	-	-	-	-	(82 074)	(10 651)
	(82 074)	31 073	113 100	8 128	13 423	28 923	112 573	173 273
	753 193 \$	31 073 \$	113 100 \$	8 128 \$	13 423 \$	28 923 \$	947 840 \$	979 088 \$

Pour le conseil  
d'administration,

administrateur

administrateur



	2006	2005
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Insuffisance des produits sur les charges	(60 700) \$	(65 454) \$
Ajustement pour :		
Amortissement des immobilisations	9 830	13 753
	(50 870)	(51 701)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	(21 411)	(10 001)
	<u>(72 281)</u>	<u>(61 702)</u>
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition de placements	(13 871)	(967)
Acquisition d'immobilisations	(9 223)	(2 485)
	<u>(23 094)</u>	<u>(3 452)</u>
<b>Diminution des espèces et quasi-espèces</b>	<b>(95 375)</b>	<b>(65 154)</b>
<b>Espèces et quasi-espèces au début</b>	<b>598 474</b>	<b>663 628</b>
<b>Espèces et quasi-espèces à la fin</b>	<b>503 099 \$</b>	<b>598 474 \$</b>

Les espèces et quasi-espèces sont constituées de l'encaisse et des dépôts à terme.



## 1. Statuts constitutifs et nature des activités

L'Ordre des technologues professionnels du Québec a été fondé le 30 janvier 1980 et est régi par le Code des professions du Québec. L'organisme a pour mission de promouvoir la reconnaissance des technologues et d'assurer la qualité de leurs services professionnels afin de répondre à l'élément central du système professionnel québécois: la protection du public. L'Ordre est considéré comme un organisme sans but lucratif du point de vue fiscal.

## 2. Principales conventions comptables

### Estimations de la direction

La préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

### Constatation des produits

L'Ordre des technologues professionnels du Québec applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

### Fonds d'administration

Le fonds d'administration est utilisé pour toutes les activités courantes de l'Ordre. Les produits et les charges afférents à la prestation de services et à l'administration sont présentés dans le fonds d'administration.

### Fonds d'immobilisations

Le fonds d'immobilisations représente les actifs et les charges afférentes aux immobilisations.

### Fonds de stabilisation et de réduction de la cotisation

Lors d'une réunion du Bureau en juin 1998, il a été décidé que serait créé un fonds de stabilisation et de réduction de la cotisation afin de réduire ultérieurement les cotisations des membres.

### Fonds de réserve

Lors d'une réunion du Bureau en mars 1990, une politique a été révisée et il a été décidé que serait créé un fonds de réserve pour assurer une liquidité en cas de nécessité grave et pour garantir le remplacement des immobilisations dévaluées.

### Fonds des projets spéciaux

Lors d'une réunion du Bureau en mars 2004, il a été décidé que serait créé un fonds des projets spéciaux pour assurer une liquidité en cas de développement de projets spéciaux.

### Fonds des assurés membres

Lors d'une réunion du Bureau en mars 2004, il a été décidé que serait créé un fonds des assurés membres afin de réduire ultérieurement des primes d'assurances à ses membres.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes et aux taux indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux
Mobilier et équipement	Dégressif	20%
Équipement informatique	Dégressif	30%
Logiciels	Linéaire	5 ans

Les investissements en immobilisations sont constatés à titre de variation dans les actifs nets investis en immobilisations et l'amortissement est constaté à titre de charge dans l'état des résultats.



### 3. Dépôts à terme

Les dépôts à terme sont comptabilisés au coût, portent intérêt au taux de 3,45% et viennent à échéance au cours du prochain exercice.

### 4. Débiteurs

	2006	2005
Clients	49 612 \$	17 989 \$
Intérêts courus	457	3 626
Taxes à la consommation	-	2 916
Avance à une société sous contrôle commun, sans intérêt ni modalité de remboursement prévue	10 754	8 658
	<hr/>	<hr/>
	60 823 \$	33 189 \$
	<hr/>	<hr/>

### 5. Placements

	Valeur marchande	2006	2005
Fonds mutuels, au coût	124 830 \$	124 830 \$	110 959 \$
Parts permanentes Desjardins, au coût	14 000	14 000	14 000
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	138 830 \$	138 830 \$	124 959 \$
	<hr/>	<hr/>	<hr/>

### 6. Immobilisations corporelles

	2006		2005	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier et équipement	161 534 \$	154 181 \$	7 353 \$	9 191 \$
Équipement informatique	262 399	240 814	21 585	19 292
Logiciels	79 648	76 451	3 197	6 957
Améliorations locatives	24 455	24 455		
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	528 036 \$	496 963 \$	31 073 \$	31 680 \$
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>

### 7. Emprunt bancaire

La marge de crédit renégociable annuellement, d'un montant autorisé de 100 000 \$ au taux préférentiel, est garantie par un dépôt à terme de 50 000 \$.



## 8. Crédeurs

	2006	2005
Fournisseurs	68 842 \$	139 403 \$
Frais courus	10 828	7 312
Salaires et déductions à la source	51 534	43 080
Taxes à la consommation	47 238	
Dépôts sur sceaux et joncs	2 000	2 000
Revenus perçus d'avances		1 585
	180 442 \$	193 380 \$

## 9. Instruments financiers

### Risque de taux d'intérêt

La société gère ses dépôts à terme en fonction de ses besoins de trésorerie et de façon à optimiser ses revenus d'intérêts.

### Justes valeurs

Les justes valeurs de l'encaisse, des débiteurs, des frais payés d'avance, des crédeurs et des cotisations perçues d'avance correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

Les justes valeurs des placements cotés correspondent approximativement à leur valeur boursière. Les justes valeurs des placements non cotés tels que les parts permanentes Desjardins sont inscrites au coût.

## 10. Prévisions financières

Les chiffres présentés à l'état des résultats sous la colonne "Budget" sont fournis à titre d'information seulement. Ils n'ont pas fait l'objet d'une vérification et ne sont pas couverts par notre rapport des vérificateurs.

## 11. Engagements contractuels

Les engagements pris par la société en vertu de baux totalisent 154 078 \$ et comprennent les versements suivants :

2007	65 402 \$
2008	15 479 \$

L'Ordre des Technologues Professionnels du Québec a confié la gestion administrative à une firme de gestion pour un contrat de 60 mois se terminant le 31 août 2010.

Les versements prévus à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants:

2007	67 093 \$
2008	68 971 \$
2009	26 635 \$
2010	4 500 \$



## Produits

	Budget	2006	2005
<b>Cotisations</b>	1 072 300 \$	1 063 560 \$	1 000 358 \$
<b>Frais étude de dossiers &amp; administration</b>	20 000 \$	18 105 \$	22 689 \$
<b>Services rémunérés</b>			
Revenus de primes - vente de services	15 000 \$	41 131 \$	20 232 \$
Revenus de publicité - revue	20 000	34 749	41 782
Ventes diverses	5 000	8 303	6 555
Ventes de services	32 000	39 433	21 184
	72 000 \$	123 616 \$	89 753 \$
<b>Autres revenus</b>			
Congrès	20 500 \$	22 829 \$	10 173 \$
Intérêts	11 000	24 287	12 260
Divers	10 000	4 555	10 746
Évaluation inspecteurs	4 000	4 209	1 243
	45 500 \$	55 880 \$	34 422 \$
<b>Produits totaux</b>	1 209 800 \$	1 261 161 \$	1 147 222 \$

## Charges d'exploitation

	Budget	2006	2005
<b>Reconnaissance professionnelle</b>			
Déplacements et représentation	3 000 \$	1 207 \$	3 284 \$
Cotisations	28 000	35 473	22 797
Reconnaissance professionnelle et représentation gouvernementale	70 000	71 752	52 686
Perfectionnement		362	
	103 500 \$	108 794 \$	78 767 \$
<b>Tableau des membres et admissions</b>			
Déplacements et représentation	3 000 \$	2 902 \$	1 318 \$
Frais de programmation	1 000		
Papeterie, impression et fournitures	9 000	6 630	3 449
Postes et adressages	20 000	18 472	19 512
Perfectionnement			150
	29 000 \$	27 712 \$	26 570 \$
<b>Inspection professionnelle et formation continue</b>			
Honoraires	19 000 \$	27 881 \$	13 362 \$
Fournitures de bureau	3 000	76	
	22 000 \$	27 957 \$	13 362 \$
<b>Syndic et discipline</b>			
Déplacements et représentation	\$	114 \$	283 \$
Frais juridiques / discipline	30 000	67 388	56 253
Honoraires de syndic	38 000	43 809	49 038
Frais de communication	2 000	1 065	313
	70 000 \$	112 376 \$	105 887 \$

# Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2006

Charges d'exploitation (suite)



	Budget	2006	2005
<b>Relations avec le milieu</b>			
Déplacements et représentation	8 500 \$	10 806 \$	6 328 \$
Divers	2 250	2 762	
Commissions sur recrutement	500		
Papeterie, impression et fournitures	1 000		
Cotisations			1 370
Perfectionnement			50
	12 250 \$	13 568 \$	7 748 \$
<b>Promotion et communication</b>			
Revue et TP Express	36 800 \$	64 585 \$	74 421 \$
Rapport annuel	2 700	1 325	2 455
Bourses et prix d'exposition	5 500	8 098	5 440
Publicité	19 000	6 283	7 132
Communications	8 000	4 224	4 440
Consultation et sous-traitance	5 000	8 738	12 200
Papeterie, impression et fournitures		2 370	2 108
Déplacements et représentation	2 000	2 389	1 950
Perfectionnement			260
	79 000 \$	98 012 \$	110 406 \$
<b>Administrateurs et mandataires</b>			
Réunions du conseil d'administration et du bureau	75 000 \$	90 849 \$	73 485 \$
Déplacements et représentation	37 500	42 106	42 572
Papeterie, impression et fournitures	3 000	159	71
Assurances	3 700	3 266	3 668
	119 500 \$	143 303 \$	119 394 \$
<b>Participation des membres</b>			
Remises aux regroupements	13 000 \$	7 080 \$	11 324 \$
<b>Gestion et soutien</b>			
Déplacements et représentation	500 \$	1 757 \$	469 \$
Cotisations	2 500	823 1 005	
Divers	5 000	2 519 3 132	
Formation et documentation	6 000	4 278 5 479	
Mauvaises créances	500		1 106
Frais de vérification	4 000	4 500	4 500
Frais de programmation	4 000	7 630	3 060
Papeterie, impression et fournitures	13 000	16 958	11 695
Postes et adressages	16 000	11 710	12 116
Frais de communication	11 000	11 324	11 829
Loyer	61 900	61 915	61 915
Entretien de l'équipement	16 000	8 659	14 860
Location d'équipement	14 000	14 528	13 393
Assurances et taxes	12 000	9 242	10 139
Entretien du local	600	109	444
Intérêts et frais bancaires	9 300	6 408	8 440
Amortissement des immobilisations	18 000	9 830	13 753
Frais de gestion	60 000	60 770	43 701
Consultation et sous-traitance		950	475
	254 300 \$	233 910 \$	221 511 \$
<b>Services aux membres</b>			
Papeterie, impression et fournitures	\$	443 \$	71 \$
Congrès annuel	13 000	25 523	8 830
Programme de développement professionnel	21 750	20 045	22 858
Frais de consultation divers	2 000	6 028	798
Achats de seaux, joncs et épingles	3 000	4 209	2 903
	39 750 \$	56 248 \$	35 460 \$
<b>Salaires et avantages sociaux</b>	500 000 \$	492 901 \$	482 247 \$
<b>Charges d'exploitation totales</b>	1 242 300 \$	1 321 861 \$	1 212 676 \$

# Prévisions budgétaires 2006 - 2007



## REVENUS

Cotisations	1 172 125 \$
Frais étude de dossiers et administration	20 000

## Services

Ventes de sceaux et jongs	6 000 \$
Intérêts sur dépôts & dividendes	11 000
Congrès annuel	13 000
Ventes de services	47 000
Évaluation inspecteurs	4 000
Autres revenus	10 000

**Total des services** 91 000

**TOTAL DES REVENUS** 1 283 125 \$

## DÉPENSES

**Salaires et avantages sociaux** 512 000 \$

## Déplacements et représentations

Réunions du Comité administratif et du Bureau	82 000 \$
Déplacements et représentations	59 000

**Total des déplacements & représentations** 141 000 \$

## Frais d'exploitation

Papeterie impression	15 000
Frais de poste et adressage	33 000
Fournitures de bureau	8 000
Documentation	3 000
Télécommunications	13 000
Internet	4 000
Loyer du siège social	61 900
Entretien des locaux	600
Entretien d' équipements	16 000
Assurances, taxes et permis	16 000
Locations équipements	14 000
Amortissement des équipements	13 000

**Total des frais d'exploitation** 197 500 \$

## Publications

Revue «Le technologue»	25 000 \$
Rapport annuel	2 700

**Total des publications** 27 700 \$

Frais bancaires et financiers	9 300 \$
Remises aux regroupements	13 000
Cotisations	30 500
Congrès annuel	10 000
Bourses	5 500
Publicité	50 000
Perfectionnement	3 000
Programme de développement professionnel	21 750

## Prévisions budgétaires 2006 - 2007 ( suite )

**Frais de consultation**

Reconnaissance professionnelle	55 000
Frais juridiques/disciplines	35 000
Honoraires de gestion	60 000
Honoraires de vérification	4 000
Honoraires de programmation	5 000
Honoraires de consultation	5 000
Honoraires de syndic	40 000
Honoraires inspection professionnelle	21 000
Évaluation inspection pré-achat	2 000
Commissions recrutement	500
<b>Total des frais de consultation</b>	<b>227 500 \$</b>
Divers	11 750
<b>Total des dépenses</b>	<b>1 260 500 \$</b>
<b>Excédent des revenus sur les dépenses</b>	<b>22 625 \$</b>

## Tableau des membres

Inscription au 31 mars 2006



Régions de domicile	Membres	Étudiants	Régions de domicile	Membres	Étudiants
Bas St-Laurent/Gaspésie	143	9	Gaspésie/Iles de la Madeleine	16	2
Saguenay/Lac St-Jean	93	21	Chaudière-Appalaches	257	24
Québec	336	19	Laval	245	15
Mauricie	308	16	Lanaudière	295	14
Estrie	151	6	Laurentides	312	13
Montréal	614	49	Montérégie	806	57
Outaouais	149	7	Hors Québec	34	0
Abitibi/Témiscamingue	80	3	Hors Canada	4	0
Côte-Nord/Nouveau-Québec	42	2			
Nord du Québec	10	0	<b>Total</b>	<b>3895</b>	<b>257</b>

Répartition des membres	2005-2006	2004-2005	2003-2004
Membres en règle au début de l'exercice	3851	3744	3762
+ admissions	523	513	504
- radiations	477	406	519
- décédés	2	0	3
Membres en règle à la fin de l'exercice	3895	3851	3744
Permis temporaire	0	0	0

**La cotisation**

La cotisation pour l'année 2005-2006 (1er avril 2005 au 31 mars 2006) s'établit comme suit:

Cotisation d'un membre de l'Ordre (T.Sc.A. ou T.P.)	305 \$
Cotisation finissant 1 (1er exercice à l'Ordre)	95 \$
Cotisation finissant 2 (2e exercice à l'Ordre)	205 \$
Cotisation d'un membre sans emploi	175 \$
Cotisation d'un membre aux études à temps plein	125 \$
Cotisation d'un membre retraité	50 \$
Cotisation d'un étudiant affilié	20 \$

# Composition du Bureau, des comités et du personnel



## Bureau 2005 - 2006

### Comité administratif

Alain Bernier, T.P. (06)  
- Président  
Richard Gervais, T.P. (06)  
- Vice-président aux affaires  
administratives  
Richard Legendre, T.Sc.A. (03, 12)  
- Vice-présidente aux affaires  
professionnelles  
Bernard Gaudichon, T.P. (06)  
- Vice-président aux communications  
Jacques Dupré  
- Administrateur désigné parmi les  
membres nommés par l'Office des  
professions du Québec (OPQ) depuis  
juin 2005

### Administrateurs

(au 31 mars 2006)  
Raymond Pelletier, T.P. (01, 11)  
Sylvain Brassard, T.P. (02)  
Gilles Miville, T.P. (03, 12)  
Laval Tremblay, T.P. (03, 12)  
Michel Plourde, T.P. (04, 17)  
Germain Thibault, T.P. (05)  
Yanick Bouchard-Latour, T.P. (06)  
Guy Létourneau, T.P. (06)  
Michel Theauvette, T.P. (07)  
Marc Guimont, T.P. (08)  
Angélique Gagné, T.P. (09, 10)  
jusqu'au 10 juin 2005  
François Désy, T.P. (09, 10)  
depuis le 10 mars 2006

Yvon Germain, T.P. (13, 14, 15)  
François Linteau, T.P. (13, 14, 15)  
Joël Thériault, T.P. (13, 14, 15)  
Alain Paradis, T.P. (16)  
Jean-Guy Slevan, T.P. (16)

### Administrateurs nommés par l'OPQ

Louise Cherry  
Jacques Dupré  
Éric Gagnon  
Luc Perron

### Secrétaire

Denis Beauchamp, c.a.é.

### Syndic

Chenel Lauzier, T.P.

### Syndics adjoints

Pierre Bonneville, T.P.  
Serge Dumas, T.P.  
Gilles Y. Hamel, T.P.

### Délégué

au  
Conseil  
interprofessionnel  
du Québec  
(CIQ)  
Alain Bernier, T.P.

## Comités (au 31 mars 2006)

### Admission et agrément

Jean-Yves Giguère, T.P. (président)  
Denis Côté, T.P.  
Paul O'Boerne, T.P.  
Diane Montour, T.P. (secrétaire)

### Assurance responsabilité professionnelle

Deux représentants du courtier  
Membre élu à la vice-présidence aux affaires  
administratives  
Jean-Guy Slevan, T.P.  
Un membre ad hoc (expert technique au besoin)  
Denis Beauchamp, c.a.é., Dir. Gén.

### Discipline

Me Jean-Jacques Gagnon  
(président nommé par le gouvernement)  
Yvan Fortin, T.P.  
Normand Léveillé, T.P.  
Léopold Thérout, T.P.  
Me Nicole Bouchard (secrétaire)

### Évaluation des compétences en inspection préachat

Louis Parent, T.P. (président)  
Rééal Julien, T.P. (jusqu'au 12 juillet 2005)  
Sylvain Brosseau, T.P. (du 16 septembre 2005 au  
7 mars 2006)  
Jean-François Labelle, T.P.  
Patrick Gautreau, T.P.  
Guy Nadeau, T.P.  
Martin Prescott, T.P. (depuis le 10 mars 2006)

### Formation des technologues professionnels

Jean-Yves Giguère, T.P. (président)  
Hugues Girardin, T.P.  
Manon Chiasson, représentante du ministère de  
l'Éducation  
Anne Filion, représentante de la Fédération des  
cégeps

Isabelle Lamarre, représentante de la Fédération  
des cégeps  
Denis Beauchamp, c.a.é. (secrétaire)

### Inspection professionnelle

Jean Picard, T.P. (président) (depuis le 16  
septembre 2005)  
Denis Bertrand, T.P.  
Serge Gingras, T.P.  
Yvan Lemay, T.P.  
Régis Marinoza, T.P. (depuis le 10 mars 2006)  
Ronald Ouimet, T.P. (du 16 septembre 2005 au  
25 janvier 2006)  
Serge Toutant, T.P. (directeur depuis le 16  
septembre 2005) (président jusqu'au 22 juillet  
2005)  
Jean Trépanier, T.P.  
Gilles Dallaire, T.P. (inspecteur)  
Gilles Masse, T.P. (inspecteur)  
Jean-Claude Morin, T.P. (inspecteur)

### Liste de membres proposés selon la technologie de travail analysée

Directrice des affaires juridiques et professionnelles :  
Me Caroline Fortier

### Placements financiers

Louise Cherry, administratrice nommée par l'OPQ  
Germain Thibault, T.P.  
Direction générale

### Prix de l'Ordre

Florent Boivin, T.P. (président)  
Michel Beaulieu, T.P.  
Marc Daneau, T.P.  
Guy Giasson, Dir. Comm. (secrétaire)

### Révision des plaintes

Luc Perron (président) administrateur nommé par  
l'OPQ (depuis le 10 juin 2005)

Jacques Dupré (président) administrateur nommé  
par l'OPQ (jusqu'au 10 juin 2005)  
André-M. Gélinas, T.P.  
Gervais Lessard  
Me Nicole Bouchard (secrétaire)

### Sélection et d'évaluation du syndic et des syndics adjoints

Jacques Dupré, administrateur nommé par l'OPQ  
(jusqu'au 10 juin 2005)  
Luc Perron, administrateur nommé par l'OPQ  
(depuis le 10 juin 2005)  
Marc Guimont, T.P.  
Gilles Miville, T.P.  
Laval Tremblay, T.P.

## PERSONNEL PERMANENT (au 31 mars 2006)

Denis Beauchamp, c.a.é., directeur général et  
secrétaire de l'Ordre  
Me Caroline Fortier, directrice des affaires  
juridiques et professionnelles  
Guy Giasson, directeur des communications  
Denis-Philippe Tremblay, directeur du  
développement professionnel  
Bianca Desrosiers, agente aux affaires  
professionnelles (depuis le 30 mai 2005) (était  
préposée à l'information jusqu'au 27 mai 2005)  
Francine Lapointe, agente aux affaires  
professionnelles, jusqu'au 27 mai 2005  
Lisette Lavoie, adjointe administrative  
Diane Montour, T.P., agente à l'admission et à  
l'agrément  
Johanne Parker, préposée à l'information, du 13  
juin 2005 au 4 novembre 2005  
Martine Verdon, préposée à l'information depuis  
le 28 novembre 2005  
Denis Sénéchal, adjoint au développement  
professionnel, désigné aux cégeps



**ORDRE DES  
TECHNOLOGUES PROFESSIONNELS  
DU QUÉBEC**

1265, rue Berri, bureau 720, Montréal (Québec) H2L 4X4  
Téléphone : 514 845-3247 ou 1-800-561-3459  
Télécopieur : 514 845-3643  
Courriel : [info@otpq.qc.ca](mailto:info@otpq.qc.ca) • Site internet : [www.otpq.qc.ca](http://www.otpq.qc.ca)

